

G. Notre statut

- Nous sommes toujours opposés à une réforme du Statut; nous avons toutes et tous déjà payé le prix des réformes de 2004 et 2014. Elles se sont traduites par une réduction significative des rémunérations directes et indirectes ainsi que par des économies sur les retraites. Elles ont aussi accru les disparités et la précarité sans offrir les moyens d'atténuer ces impacts négatifs. De surcroît, elles ont permis de revenir petit à petit sur les concessions et les contreparties qui avaient été obtenues par les organisations syndicales (ex. fins de carrière, retraites...). Et les économies budgétaires ont continué avec la Commission actuelle (notamment sur les rubriques retraites et écoles européennes). Le rapport de la Cour des Comptes de 2019 pointe du doigt les effets négatifs sur l'attractivité de la fonction publique des deux réformes du statut, en soulignant la difficulté grandissante des Institutions à recruter, en particulier pour certains profils et certaines nationalités : ne nous privons pas de nos talents et de notre diversité !
- Nous défendons notre système de retraites, ainsi que la méthode d'adaptation de nos retraites et salaires qui garantit le maintien du pouvoir d'achat ;